

# Le Petit Billantin

N°20 - Juin 2010



## Éditorial du Maire

## **Sommaire**

Éditorial du Maire
Finances
Les élus vous informent 6-9
Pays Voironnais 9-10
Portrait
Vie locale
Vie associative 15-21
Insolite
Infos diverses
Calendrier des fêtes 24

## Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi et mardi: de 16 h 00 à 18 h 30 Jeudi: de 8 h 30 à 11 h 30

et de 16h00 à 18h30 Samedi: de 8h30 à 12h00

#### Permanences de M. le Maire

Sur rendez-vous

Téléphone: 0476066241 Télécopie: 0476066715

e-mail: mairie.bilieu@paysvoironnais.com Site internet: www.mairie-bilieu.fr

#### Directeur de la publication:

Jacques Mercatello, maire de Bilieu Coordination: Christian Sarté, adjoint Photographies de couverture: Christian Sarté - Jacques Mercatello Tirage: 600 exemplaires Dépôt légal: 2<sup>e</sup> trimestre 2010

#### Conception et réalisation:

Éditions Cheneval – 74 250 Fillinges 04 50 36 45 63 editionscheneval@orange.fr

« La raison peut nous avertir de ce qu'il faut éviter, le cœur seul nous dit ce qu'il faut faire. »

J. Joubert

Comme chaque année à pareille époque, ce numéro du Petit Billantin est en grande partie consacré aux finances de notre commune.

Comme la plupart des communes de notre département, nous n'avons pas échappé aux difficultés d'élaboration de notre budget prévisionnel pour cette année 2010.

Pour l'établir, nous avons attendu le dernier moment afin de pouvoir le cerner au mieux en fonction d'ultimes in-



formations à recevoir de nos instances supra-communales. Ainsi le Pays Voironnais a attendu le dernier moment pour nous faire connaître ses choix en matière de fiscalité. Et même, si nous savions que le Conseil Général avait annoncé depuis le début d'année que des mesures de restriction allaient être imposées aux communes de l'Isère, nous n'en connaissions pas exactement la teneur mais par contre nous nous devions d'en appréhender les conséquences.

C'est pourquoi, après avoir reçu la garantie que la réforme de la Taxe Professionnelle n'aura pas d'incidence pour 2010 sur les recettes du Pays Voironnais et par conséquence sur les communes, nous avons pu établir un budget raisonné. Un budget qui tient compte des restrictions annoncées par le Conseil Général en matière de subventions d'investissement, qui tient compte des conséquences directes pour les contribuables du changement de mode de fiscalité décidé par le Pays Voironnais pour l'année prochaine mais qui tient compte aussi de la situation dans laquelle se trouvent certains habitants de la commune à la suite de la crise économique que nous traversons.

C'est donc dans un contexte de morosité quasi général que nous avons établi un budget sérieux et raisonné ou toutes les dépenses ont fait l'objet de débats et d'analyses approfondies au sein de la commission finances - budget.

Parmi les projets en cours de réalisation, il y a notre Plan Local d'Urbanisme. Débuté en septembre dernier, ce projet qui doit pouvoir aboutir d'ici une année, est actuellement ralenti en raison du positionnement du Schéma de Cohérence Territorial par rapport au Schéma de Secteur du Pays Voironnais. Nous assistons en effet à une invraisemblable incohérence entre les orientations de ces deux schémas. Ainsi une grande majorité d'élus des communes concernées constatent avec étonnement les premières orientations du SCOT. Si de telles orientations sont maintenues, c'est l'ensemble des PLU et des Schémas de Secteur déjà adoptés qui devra être révisé! Autant d'argent public qui risque d'être dépensé pour rien ou du moins pour modifier un travail déjà accompli par des centaines d'élus, d'agents territoriaux ou de sous-traitants. À l'heure des économies, en ce qui concerne notre commune, nous attendrons donc d'avoir plus d'informations pour ne pas nous engager sur une voie différente de celle qui pourrait nous être imposée par le futur SCOT de la Région Grenobloise. Mais nous conservons toujours, l'objectif de délai que nous nous étions fixé avec le cabinet d'architecte urbaniste qui nous aide dans notre démarche de PLU, lequel nous conseille de patienter. La prochaine réunion publique qui devait être consacrée au PADD (Plan d'Aménagement et Développement Durable) sera planifiée à la rentrée de septembre prochain.

D'ici là, je vous souhaite de bonnes vacances, ensoleillées et chaleureuses.

Jacques Mercatello Votre Maire

## ---→ **F**INANCES

### Introduction

D'aucun disait début 2009 que la crise, d'abord financière puis économique, était derrière nous. Nous avons traversé toute l'année 2009 dans cette même situation, avec une dégradation permanente du chômage, du pouvoir d'achat, des services publics. Des réformes lancées « a Volo » sans analyse réelle et complète de leurs conséquences, des abandons de dernière minute ou sous la pression des acteurs économiques, des lois promulguées sans décret d'application...

Tout le monde navigue « à vue », et c'est dans ce contexte que nous avons arrêté le bilan 2009 de notre commune et élaboré son budget 2010.

Le dilemme est d'une part le besoin de ressources si nous voulons que la commune réponde aux besoins de ses habitants, d'autre part l'augmentation de la pression fiscale qui ne peut plus être la seule solution pour y satisfaire.

Même si l'on entend que la fiscalité supplémentaire proposée est du domaine du supportable, il faut se demander si le supportable n'est pas déjà largement inclus dans le supporté actuel de nos concitoyens. Nous avons constaté durant l'année 2009, que nous étions capables de gérer au plus près nos charges de fonctionnement. C'est dans cette priorité de limitation de nos charges de fonctionnement et une gestion serrée de leur réalisation que nous devons agir pour 2010.

Enfin, l'année 2009 a été une année très studieuse pour la nouvelle équipe municipale, s'appropriant avec le recul d'une analyse objective, la gestion passée.

Dès la présentation du budget 2009, cette analyse nous conduisait à un réaménagement de nos emprunts en terme de durée, à engager une réflexion à moyen terme et l'élaboration d'un plan quinquennal d'investissement, à travailler collégialement via les différentes commissions.

Toute cette année 2009, l'équipe s'est forgée la conviction que la gestion d'une commune, aussi petite soit-elle, ne peut pas être le fait d'un seul, et que c'est toute une équipe qui doit s'y impliquer, une équipe élue par la population, laquelle doit largement pouvoir participer aux grandes orientations. Ces orientations doivent être collégialement et démocratiquement arrêtées et les solutions adoptées respectées dans leur mise en œuvre.

L'équipe municipale veut œuvrer dans la poursuite de son mandat avec le souci d'améliorer le débat entre élus et population, tous moyens de communication à sa disposition mis en œuvre (débat d'orientation dès le budget 2011, plan quinquennal d'investissement, réunion semestrielle de suivi budgétaire).

> Christian Sarté, Adjoint aux Finances

## **Compte administratif 2009**

### Fonctionnement

**Les dépenses budgétées** ont été scrupuleusement respectées, avec une prévision de 650 500 € (hors fonds de roulement et dépenses imprévues) et une réalisation de 651 277 €.

**Les recettes budgétées** pour 821 400 € ont quant à elles été supérieures à nos prévisions pour un montant réalisé de 865 845 €.

## Cette variation de recettes se constate principalement sur les postes:

- services périscolaires (plus grande fréquentation de la cantine).....+  $6\,000$  € - fonds de péréquation (incidence de notre fiscalité par rapport aux moyennes nationales)....+  $15\,600$  € - dotation générale de décentralisation (subvention sur lancement PLU)....+  $10\,000$  € - transferts de charges ....+  $4\,800$  €

La section de fonctionnement se solde par un excédent de 148 868 €, qui après report des résultats 2008 pour 65 699 € est porté à 214 471 €

### Investissement

## L'analyse comparative Budget/Réalisé n'est pas parlante en terme d'investissement.

En effet, le délai de réalisation de certains travaux ou acquisition amène un décalage dans le temps, ce qui fait que des sommes sont portées en « reste à réaliser » puis reprises au nouveau budget.

Ainsi aucun investissement voté au Budget 2009 n'a été écarté, ils ne se retrouvent pas au CA 2009 mais en RAR 2009 (pour 68 600 €), et viendront s'ajouter aux dépenses nouvelles 2010 pour former le BP 2010 soumis à votre vote.

De plus, la lecture directe doit être corrigée de la transcription purement comptable du « refinancement de la dette » pour 854166 € en dépense et recette.



#### Les dépenses d'investissement

se sont élevées à  $1\,013\,438 \in (159\,202 \in \text{de dépenses réalisées payées})$ .

#### On peut reprendre certaines dépenses, notamment:

- les remboursements d'emprunt qui ont été de 54324 € contre 84600 € au budget (différence due à la négociation en semestrialités des échéances du « prêt école » dont une seule est intervenue en 2009)
- la priorité est donnée au renforcement du réseau électrique et c'est ainsi que les postes Petit Essard, Bourg, Meyrie ont été réalisés en 2009, suivis en 2010 du Petit Bilieu, Maures Nord, bouclant ainsi l'ensemble des interventions sur transformateurs.
- la réalisation en cours du carrefour du Chantaret (35 000 €).

#### Les recettes d'investissement

se sont élevées à 1 045 765 € (191 600 € de recettes perçues)

Elles se composent:

- du Fonds de compensation TVA et de la TLE . . 45 600 €
- de la caution versée par les gérants

Pour information nous n'avons pas eu, compte tenu du décalage dans le temps de leur réalisation, à contracter les emprunts prévus au budget initial (50 000 € pour Chantaret, le panneau lumineux et la première phase du PLU, cette dernière ayant été payée sur fonds propres)

La section d'investissement se solde par un excédent de 32326 €, qui après report des résultats 2008 pour - 140703 € est porté à - 108377,06 €.

## **Budget primitif 2010**

#### **Fonctionnement**

Le budget qui vous est proposé est en augmentation de 0,98 % par rapport au réalisé 2009 (pour les dépenses réelles) et en diminution de 3,75 % par rapport au budget 2009 (pour ces mêmes dépenses)

#### Dépenses

Services extérieurs

- nous avons pris en compte l'informatique de l'école en location 3 ans avec remplacement à neuf (+3 000 €)
- les contrats de maintenance augmentent (+4000 €)

Autres services extérieurs

- le feu d'artifice a été réinscrit au budget (+2500 €)

Autres charges de gestion

- la subvention aux communes a augmenté de 3 100 €

#### Recettes

Impôts et taxes:

- nous avons anticipé la diminution de la DSC versée par la CAPV qui ne se produira qu'à partir de 2011 (- 6500 € )

#### Dotations:

- nous avons diminué la somme reçue au titre du fonds de péréquation du fait de la non (ou faible) augmentation de nos taux de taxes locales (effort fiscal nul) (-4600 €)
- nous n'avons pas reconduit la somme versée en dotation générale de décentralisation au titre de la mise en place du PLU (-10 000 €)

Christian Sarté, Adjoint aux Finances

#### Investissement

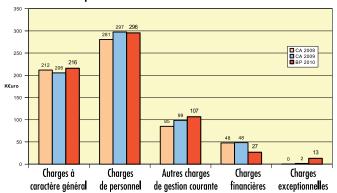
Le budget de dépenses d'investissement qui a été soumis comprend les restes à réaliser 2009 auxquels s'ajoutent les dépenses ou recettes nouvelles.

Dépenses	Restes à réaliser	Dépenses nouvelles	Budget 2010
Opérations réelles	68 600 €	442100€	510700€
Opérations d'ordre	0€	11 600 €	11 600 €
Total Section	68 600 €	453700€	522300€

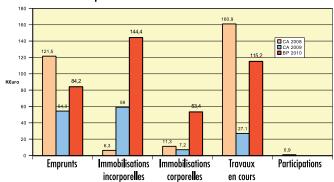
Recettes	Restes à réaliser	Recettes Nouvelles	Budget 2010
Opérations réelles	77400€	96 900 €	174300€
Opérations d'ordre	0€	7800€	7800€
Excédent fonct capitalisé	0€	108 400 €	108 400 €
Virement sec. fonction.	0€	231 800 €	231 800 €
Total Section	77400 €	444 900 €	522300€

## FINANCES

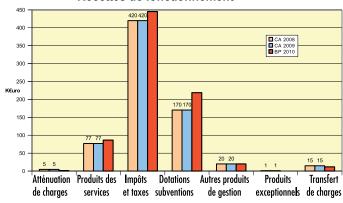
#### Dépenses de fonctionnement



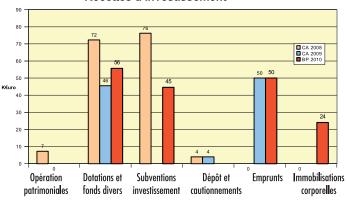
#### Dépenses d'investissement



#### Recettes de fonctionnement



#### Recettes d'investissement



### Taxes locales directes

Nous avions proposé en 2009, une augmentation de 6 % de la seule fiscalité dont nous sommes complètement maîtres, à savoir TH, TFB, et TFNB. Ce pourcentage correspondait à une recette supplémentaire pour notre commune de 19 252 €.

Rien ne nous permet de voir l'horizon à plus d'un an, eu égard aux bouleversements que les réformes amènent et amèneront tant dans le financement des collectivités que dans la pérennité des collectivités elles-mêmes.

Ce dont on est sûr pour 2010, c'est que les dotations de l'État seront en évolution inférieure à celle de l'inflation (0,6 % pour 1,2 %), et que celles de la CAPV (AC et DSC liées à la TP) seront maintenues. La CAPV assure également ne pas modifier pour 2010 le taux de la TEOM, augmentation initialement envisagée mais abandonnée du fait de l'augmentation sensible des bases de contribution.

Dès lors, il était souhaité une modulation des taux de TH et TFB, sur une analyse pouvant être interprétée comme une « discordance » dans l'évolution respective de chacune de ces taxes, et un manque de similitude avec les taxes des autres communes du Pays Voironnais.

De ces éléments et constats la Commission Finances a proposé une augmentation de taux:

- De 2 % sur la TH, qui serait alors portée à 10.66 %
- De 1 % sur la TFB qui serait alors portée à 25.21 %

Enfin, pour être cohérents par rapport à nos propres interrogations sur la période à venir, il est pris l'engagement de ne pas augmenter les taux des taxes locales dès 2011, et s'attacher à poursuivre ce gel jusqu'en 2014 au regard de l'évolution du contexte économique local.

Christian Sarté, Adjoint aux Finances





## LES ÉLUS VOUS INFORMENT

## Le camping du bord du lac

Le printemps arrivant, les travaux prévus au camping ont démarré en mars. Il a été procédé à la mise en conformité de l'éclairage, des blocs de sécurité et des bornes de 8 emplacements.





Conformément aux prévisions d'entretien, la peinture des bardages du bâtiment principal a été refaite et les chauffe-eau ont été changés.

Vivement les beaux jours pour que les estivants profitent de ces locaux.

Patrick Lely

### Le chantier du Chantaret



Suite aux nombreuses intempéries, les travaux du carrefour du Chantaret avaient pris du retard. Les beaux jours revenus, l'entreprise Carrey a pu réaliser ces travaux et le Pays Voironnais a procédé à la pose d'un quai de bus. Le reste suivra dans quelque temps (éclairage, traçage des passages piétons, panneaux de signalisation, abri, etc.) et une barrière de sécurité en bois remplacera celle en galvanisé qui avait « accueilli » quelques véhicules non contrôlés...

Patrick Lely

### Panneau d'information



Après discussions, le panneau d'information a été installé devant la mairie.

Les infos peuvent désormais être lues en direct par toute la population. Sa mise à jour est faite par le secrétariat de mairie. Les associations locales pourront bénéficier de ces lignes lumineuses pour passer les messages concernant leurs animations.

Patrick Lely

#### Réseau ERDF

Pour des raisons budgétaires, le Conseil Général a décidé de ne pas inscrire cette année les deux projets de création et de renforcement que nous avions présentés. Il s'agit de la création d'un nouveau poste de transformateur au Chantaret qui aurait servi de délestage au poste Maures Nord et le renforcement du poste Petit Bilieu. Des travaux très importants en terme d'attente pour la population mais aussi très chers qui malheureusement ne pourront être réalisés sans les aides que le Conseil Général avait l'habitude de nous apporter.

Les élus sont bien entendu déçus par une telle décision qui occasionnera retards et déceptions chez les pétitionnaires qui avaient des projets de construction sur ces secteurs. Dès l'année prochaine nos dossiers de subventions constitués pour ces renforcements feront l'objet de nouvelles demandes auprès du Conseil Général.

Patrick Lely





## LES ÉLUS VOUS INFORMENT

### Local stade de foot

Depuis longtemps nos footballeurs avaient besoin d'une salle pour se réunir en assemblée et partager des moments d'après match. C'est chose faite depuis que les employés communaux pour une grande partie et les entreprises locales pour les travaux plus délicats (plomberie, charpente, façades, électricité...) ont œuvré à améliorer cet endroit.

Espérons que ces locaux complètement agrandis et rénovés seront respectés par tous, car les associations qui le souhaitent pourront bénéficier de ce bâtiment pour y pratiquer leurs manifestations...

Patrick Lely

## Infos déneigement

Cet hiver a été rude tout particulièrement pour les employés communaux et le matériel. Malgré les nombreux passages des engins communaux, la quantité de neige et surtout le gel ont empêché le sel d'agir (une seule fois le déneigement n'a pu être réalisé rapidement en raison d'une panne du tracteur).

Le mauvais temps sévissant sur toute la France et même sur toute l'Europe, les fournisseurs de sel ont été en rupture de stock, et nous avons été contraints de limiter le salage à des endroits prioritaires (montées...).

Ne perdons pas de vue que tout ce sel part dans la nature et qu'il est dangereux pour l'écosystème de nos rivières; il faut donc le répandre judicieusement.

#### Rappels utiles:

- Nous habitons dans une zone de montagne et à ce titre les automobilistes doivent équiper leurs véhicules en relation avec nos conditions climatiques.
- Pour faciliter le passage des engins de déneigement, nous demandons aux conducteurs de garer le mieux possible leurs véhicules le long des routes communales.

Patrick Lely

## Infos sur la TNT

La télévision numérique terrestre arrive de partout en France, mais les habitants de certaines zones difficiles à couvrir devront s'équiper d'une parabole pour capter le numérique via un satellite.

#### Pourquoi la TV analogique s'arrête?

Pour permettre l'arrivée d'une trentaine de chaînes de télévision en qualité numérique y compris en réception mobile.

#### Quand s'arrêtera la TV analogique?

Selon un calendrier fixé par le Premier ministre, pour la région Rhône-Alpes les dates prévues par le CSA sont le 14 juin 2011 et le 20 septembre 2011.

#### Qu'est ce que la TNT?

C'est la télévision numérique terrestre, de qualité numérique en passant par les antennes « râteaux » en ajoutant simplement un décodeur. Il y a 18 chaînes gratuites qui incluent TF1, France 2, France 3, France 5, Arté et M6.

## Pourquoi l'émetteur qui dessert ma commune n'est pas dans la liste de ceux qui diffuseront la TNT?

La loi de modernisation de l'audiovisuel du 5 mars 2007 n'oblige pas les chaînes à couvrir la totalité du territoire. Actuellement TF1, France 2 et France 3 diffusent la TV en analogique depuis environ 3500 sites. En TNT, la loi n'oblige ces chaînes (et d'autres) à diffuser qu'à partir de 1626 sites. Les sites restant peuvent être équipés mais sur financement public. Sur Bilieu, la partie alimentée en analogique par l'émetteur du Fouilloud situé en bordure de la RD 1050 ne sera pas équipée pour le numérique.

## Pour plus d'infos se rendre sur les sites Internet, notamment:

- http://www.csa.fr
- http://www.tdf.fr
- http://www.tousaunumerique.fr

#### Les routes

Les travaux de remise en état de l'Impasse du Bardonnet ont pu être réalisés par l'entreprise Colas entre deux intempéries. Ces travaux ont bénéficié d'une aide du Conseil Général et le fond d'impasse très pentu sera donc plus facile d'accès pour les riverains.

Toujours avec une aide du Conseil Général, nous avons fini l'enrobé qui manquait Rue Roland Chevalier.

Patrick Lely



## --- LES ÉLUS VOUS INFORMENT

## Les ondes de téléphonie mobile

L'Association Française des Opérateurs Mobiles (AFOM) a pris connaissance aujourd'hui du rapport de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail (AFSSET) et de la position du Gouvernement sur les questions de santé relatives aux ondes radio.

Le rapport d'experts, l'avis de l'AFSSET et la position du Gouvernement présentent des conclusions qui rejoignent celles des avis sanitaires les plus récents: Comité Scientifique de l'Union Européenne (SCENIHR), Commission Internationale de Protection contre les Rayonnements Non-Ionisants (ICNIRP), autorités sanitaires des Pays-Bas ou de Suède.

#### Les documents publiés aujourd'hui sont particulièrement importants pour trois raisons:

- Ils traitent de l'ensemble des ondes radio et confirment que ces ondes sont de même nature au plan sanitaire, quels que soient les services ou les technologies: radio, télévision, téléphonie mobile, Wi-Fi, Wi-Max...
- Après avoir analysé toutes les études scientifiques, ils confirment qu'aucun effet sanitaire n'est aujourd'hui établi, quelle que soit la source d'émission: émetteurs de radio ou de télévision, antennes-relais, box Wi-Fi, téléphone mobile...

L'AFSSET conclut que la réglementation en vigueur assure bien la sécurité sanitaire des Français et qu'il n'existe aucun fondement scientifique à de nouveaux seuils. Le Gouvernement souligne que les antennes-relais de téléphonie mobile ne présentent pas de danger pour la santé des riverains. - Enfin, ces documents tiennent compte des inquiétudes exprimées par une partie de la population et présentent des recommandations pour y répondre en matière d'exposition, d'information et de concertation.

Aujourd'hui, l'AFOM souhaite que ces documents éclairent le débat et ramènent de la sérénité, en particulier sur les antennes-relais.

L'AFOM entend que l'information et la concertation locale doivent être améliorées. Les opérateurs sont prêts à le faire sur le terrain avec les Maires et avec l'État.

L'AFOM entend également la recommandation de l'AFSSET de réduire les expositions aux ondes radio de façon globale.

Cette recommandation s'applique, en premier lieu, à la principale source d'exposition, le téléphone mobile, en utilisant par exemple un kit oreillette. Depuis 2002, les opérateurs insèrent systématiquement un kit oreillettes dans tous leurs coffrets. La recommandation s'applique également aux quelques points « atypiques » du territoire où l'exposition globale aux ondes radio est nettement plus élevée.

De façon opérationnelle, l'AFOM souhaite que le rapport d'experts, l'avis de l'AFSSET et la position du Gouvernement guident désormais la poursuite des travaux au sein de la Table Ronde « Radiofréquences, Santé, Environnement ».

**Informations complémentaires:** www.afom.fr Contact AFOM: Éric de Branche - Tél.: 0156886005

## Affichage sur le terrain

## du permis de construire, d'aménager ou de démolir

S'agissant de l'affichage sur le terrain du permis de construire, d'aménager ou de démolir explicite ou tacite ou l'affichage de la déclaration préalable, elle doit être assurée par les soins du bénéficiaire du permis ou du déclarant sur un panneau rectangulaire dont les dimensions sont supérieures à 80 cm.

Le panneau indique le nom, la raison sociale ou la dénomination sociale du bénéficiaire, la date et le numéro du permis, la nature du projet et la superficie du terrain ainsi que l'adresse de la mairie où le dossier peut être consulté.

#### Il indique également, en fonction de la nature du projet:

- si le projet prévoit des constructions, la surface de plancher hors œuvre nette autorisée ainsi que la hauteur de la ou des constructions, exprimée en mètres par rapport au sol naturel.
- si le projet porte sur un lotissement, le nombre maximum de lots prévus.
- si le projet porte sur un terrain de camping ou un parc résidentiel de loisirs, le nombre total d'emplacements et, s'il y a lieu, le nombre d'emplacements réservés à des habitations légères de loisirs.

- si le projet prévoit des démolitions, la surface du ou des bâtiments à démolir.

Le panneau d'affichage doit aussi comprendre la mention suivante « Droit de recours: le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent panneau (article R600-2 du code de l'urbanisme). Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, sous peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la déclaration préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (article R600-1 du code de l'urbanisme) ».

Enfin, le panneau d'affichage doit être installé de telle sorte que les renseignements qu'il contient demeurent lisibles de la voie publique ou des espaces ouverts au public pendant toute la durée du chantier.

Michel Budillon, Adjoint à l'Urbanisme

## LES ÉLUS VOUS INFORMENT

## Quelles formalités pour mes travaux?

#### Ce que je peux réaliser sans formalité

- Agrandir de moins de 2 m<sup>2</sup> la surface hors œuvre brute d'un bâtiment existant
- Edifier une construction de moins de 12 m de hauteur qui ne crée pas de surface hors œuvre brute ou qui crée une surface hors œuvre brute inférieure à 2 m² (petit pylône...)
- Construire un mur (autre qu'un mur de clôture) de moins de 2 m de haut.
- Edifier une clôture agricole ou toute clôture dans un périmètre où la déclaration n'est pas obligatoire.
- → Implanter une construction pendant moins de 3 mois (attention, le conseil municipal peut ramener ce délai à 15 jours).
- ► Installer un bâtiment de chantier directement nécessaire à la conduite des travaux pendant la durée du chantier.
- ► Installer pendant moins d'un an une construction pour l'accueil du personnel d'une activité économique qui reconstruit ou restaure ses locaux.
- Construire une piscine dont le bassin présente une superficie inférieure à 10 m<sup>2</sup>.

#### Ce que je peux réaliser avec une simple déclaration

- Construire un petit bâtiment d'une surface hors œuvre brute inférieure ou égale à 20 m<sup>2</sup>. (abri de jardin, garage...)
- Agrandir de moins de 20 m<sup>2</sup> la surface hors œuvre brute d'un bâtiment existant (une véranda...)
- Edifier une construction de plus de 12 m de hauteur qui ne crée pas de surface hors œuvre brute ou qui crée une surface hors œuvre brute inférieure à 2 m² (un pylône, un silo à grains...).

- Exécuter des travaux, non soumis à permis de construire, modifiant l'aspect d'un bâtiment existant (ces travaux ne modifient pas profondément l'aspect du bâtiment).
- Changer la destination d'un bâtiment existant sans travaux ou avec des travaux qui ne modifient ni ses structures porteuses, ni sa façade.
- Construire un mur (autre qu'un mur de soutènement et un mur de clôture) de plus de 2 m de haut.
- Edifier une clôture dans le champ de visibilité d'un monument historique dans un site inscrit, ou dans une commune ayant décidé de rendre obligatoire la déclaration de clôture.
- Construire une piscine dont le bassin présente une superficie comprise entre 10 m<sup>2</sup> et 100 m<sup>2</sup>.

## Ce que je peux réaliser avec un permis de construire

- Construire un bâtiment d'une surface hors œuvre brute supérieure à 20 m<sup>2</sup>.
- Agrandir de plus de 20 m<sup>2</sup> la surface hors œuvre brute d'un bâtiment existant.
- Exécuter, sur un bâtiment existant, des travaux ayant pour effet, à la fois, de modifier son volume et de percer ou d'agrandir une ouverture sur l'une de ses façades (ces travaux modifient significativement l'aspect du bâtiment).
- Changer la destination d'un bâtiment existant avec des travaux qui modifient ses structures porteuses ou sa façade.
- Construire une piscine dont le bassin présente une superficie supérieure à 100 m<sup>2</sup>.

## PAYS VOIRONNAIS

### L'AEEMDH

L'AEEMDH (association pour l'enseignement aux enfants malades à domicile et à l'hôpital), partenaire de l'éducation nationale su sein de l'Unité Soins, donne des cours aux collégiens et lycéens hospitalisés à Voiron et à leur domicile (aucune participation financière n'est demandée aux familles). Elle recherche des professeurs bénévoles qualifiés, en retraite ou en activité. En particulier, elle aurait besoin d'urgence de professeurs d'anglais et de mathématiques pour assurer quelques heures de cours par semaine à l'hôpital.

#### Contact:

E-mail aeemch@hotmail.fr - Tel: 0666331310

Sophie HARMAND Communauté d'agglomération du Pays Voironnais Chargée de mission communication externe





## **Connaissez-vous Passiflore?**



Passiflore est une association ayant pour but l'insertion des personnes en difficultés par le biais de l'activité économique.

#### Quel est le public accueilli?

Les personnes accueillies sont des personnes éligibles aux contrats aidés (personnes éloignées de l'emploi...).

À terme, l'objectif pour ce public est de retrouver une stabilité professionnelle et sociale.

En effet, au-delà de l'insertion professionnelle, Passiflore a vocation de créer du lien grâce à son équipe d'encadrement permanent (encadrants techniques, bénévoles).

#### Quelles sont les activités de Passiflore?

L'activité principale de l'association est basée sur la récupération de palettes auprès de différentes entreprises locales. Les palettes ainsi récupérées sont réparées, découpées pour reconstruction puis revendues.

Parallèlement à cette activité, Passiflore récupère des vêtements, de la vaisselle, des meubles, des livres, des jouets donnés par les particuliers, les trie et les revend à bas prix. Ainsi, vous pouvez trouver tous types de vêtements mais également des meubles anciens (armoires, lits, commodes et autres meubles...), du matériel de puériculture.

Tous ces objets et vêtements sont disponibles à notre boutique vêtements ouverte le lundi de 13 h 30 à 17 h 15, du mardi au vendredi de 8 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 15 et le samedi matin de 8 h 30 à 12 h 30:

Rue Hector Berlioz 38 210 Tullins

#### Comment aider Passiflore?

Les particuliers peuvent se fournir en fagots de bois d'allumage ou de bois sous toutes ses formes (chutes, brisures...). Vous pouvez les trouver directement à notre atelier ou chez nos partenaires (Super U à Vinay, Biocoop à Saint Marcellin, Intermarché de Tullins, Casino de Renage...), et nous recherchons également d'autres dépôts.

L'atelier est ouvert de 8 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h 15 du lundi au vendredi:

666 Avenue du Peuras 38210 Tullins

Vous pouvez aussi effectuer des dons de vêtements, meubles en bon état, etc.

Vous contribuerez ainsi à maintenir l'activité économique, la pérennité de l'association et redonner confiance à des personnes qui en ont le plus besoin en leur assurant un emploi.

#### Vous pouvez tous être acteur de la réinsertion.

Pour cela n'hésitez pas à nous contacter au 0476078088

## Maison de l'emploi

## du pays Voironnais

#### Les rendez-vous de l'évolution professionnelle

Vous êtes salariés et vous souhaitez vous former, évoluer...

Comment mettre en œuvre vos droits à l'orientation et à la formation tout au long de la vie (bilan de compétences, CIF, DIF, VAE...\*), quels sont les financements possibles, quel dispositif correspond à votre projet?

Pour répondre à ces questions, et pour vous présenter les différentes possibilités de formation continue, La Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Voironnais vous propose une réunion d'information le jeudi 24 juin à 18 h 00

« Les RDV de l'Évolution Professionnelle » sont organisés sur l'ensemble du département, calendrier accessible sur : www.emploi-paysvoironnais.org

#### Le congé individuel de formation...

Une seconde chance de se former. Vous voulez évoluer, vous perfectionner, Changer de métier, Obtenir un diplôme, Le Congé Individuel de Formation peut être la solution. Afin de vous présenter ce dispositif, une réunion d'information est organisée en collaboration avec le FONGECIF de l'Isère le mardi 6 juillet à 18 h 00.

#### Validation des acquis de l'expérience (VAE)

Votre expérience professionnelle et personnelle mérite d'être reconnue. Vous avez au moins 3 ans d'expérience dans un domaine d'activité et vous souhaitez obtenir une certification professionnelle en lien avec cette expérience. La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est peut-être une réponse à votre projet.

Pour vous présenter le dispositif, les différentes étapes d'une démarche de VAE et pouvoir répondre à vos questions, une réunion d'information est organisée le vendredi 9 juillet à 13 h 00.

Ces réunions auront lieu dans les locaux du Pays Voironnais, 40 rue Mainssieux à Voiron et sont accessibles, sans inscription préalable, à toute personne souhaitant obtenir des informations. À l'issue de ces réunions, vous pourrez prendre un RDV afin de bénéficier d'une prestation individuelle, adaptée à vos besoins et à votre projet professionnel.

#### Pour plus de renseignements:

Anne-Marie Fischer, Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan 0476931718

## PORTRAIT

### René LETIZIA

### romancier Billantin

Né au début des années cinquante à la Cité Viscose d'Echirolles, cet enfant ne fut pas prédestiné à l'exercice de l'écriture. Néné, comme le surnommèrent ses copains, se forgea petit à petit un caractère volontaire et parfaitement déterminé. Cet enfant portait en lui les valeurs que ses parents immigrés italiens lui inculquèrent: le travail, le respect de l'autre, l'entraide face aux aléas de la vie, et l'essentiel: la famille. Adepte de l'école buissonnière, c'est au groupe Paul Vaillant Couturier d'Echirolles qu'il se mit à travailler, et ce, l'année de l'examen du certificat d'études Primaire (Pour anecdote). Contre toute attente, Néné réussit ce fameux « Certif » avec la mention très bien. Ce qui lui permit ainsi de décrocher le troisième prix de canton, avec à la clef un baptême de l'air et l'attribution d'une collection d'encyclopédies « Larousse ». Attiré par l'automobile, il en fit son métier en passant par un dur apprentissage en carrosserie. Puis après quelques années passées en tant qu'ouvrier qualifié, il s'installa à son compte à Bilieu, sous l'enseigne de « La Carrosserie du lac ». Sa vie professionnelle fut complétée par d'autres activités toutes aussi enrichissantes. En 1971, René monta puis dirigea l'Orchestre « Jacky Stilson ». Cette formation écuma les planchers de la région et de la Côte d'Azur. Par la suite, en 1978, il créa un tout nouveau concept; l'Animation Sonorisation Spectacle. C'est au côté de sa partenaire et épouse qu'il reprit un numéro de Parapsychologie que lui offrirent ses amis, les très célèbres « Mir et Miroska ». Bien d'autres activités vinrent compléter un tableau déjà bien chargé. Entre autre, pas mal de bénévolat dans divers domaines de la commune; Président du Sou des Écoles de Bilieu, joueur et dirigeant au Football Club, conseiller municipal et la liste n'est pas exhaustive. En 1980, rêvant de sortir des fumées des usines de Jarrie, Pont de Claix et de la Viscose, Marie-France et René Létizia furent séduits par un terrain se situant au David, face au Lac sur la commune de Bilieu. Tombant amoureux de ce village, le couple n'hésita pas à signer un compromis. Mais hélas, un an plus tard, à peine le toit posé sur leur maison, Marie-France décéda le 13 août 1981. Avec ses deux enfants en bas âge, René



décida de rester dans ce village qui ne cessa de le soutenir. L'écriture vint en 2005. Suite à une grave maladie, René décida d'écrire ses mémoires dans le but de laisser à ses enfants, famille et amis, une trace indélébile. Déroulant sur des pages blanches le ruban de cette période de sa vie, c'est par des phrases courtes et des mots simples qu'il fera partager à ses lecteurs les bons et les mauvais moments de sa prime existence, jusqu'à son arrivée à Bilieu. S'intitulant « Du haut de ma Cabane », son premier ouvrage fut édité sous le couvert du Concours « Les plumes Grenobloises ». À ce jour, René Létizia a achevé l'écriture de deux nouveaux romans: « Le paradis perdu » et « L'argent n'a pas d'odeur » parus aux Éditions Baudelaire. Ces ouvrages sont disponibles à la vente sur les réseaux « www.fnac.com », « www.amazon.fr » et « www.chapitre.com ». « Le paradis perdu » est une fiction. Ce roman et une invitation au voyage dans un monde de délices, d'amour et de désillusions. En cours d'édition, « L'argent n'a pas d'odeur » relate un fait de société récurant. Actuellement, l'auteur peaufine une biographie tout à fait bouleversante. « L'enfant du Maquis ». Cet ouvrage relate l'histoire d'un gamin de 12 ans, qui rejoignit le Maquis suite au massacre de son père par les « SS » de l'armée Allemande. Vivant actuellement dans la région, cet homme sollicita René Létizia pour l'écriture de ses mémoires. Enfant soldat malgré lui, ce franc-tireur en culotte courte s'endormait au son du canon et se réveillait au sifflement des balles au-dessus de sa tête.

Écrivain autodidacte, René Létizia vous invite à survoler son univers.





## VIE LOCALE

## THEATRE au « Petit Prince »

Les enfants de notre groupe scolaire, de la maternelle Grande Section au CM2 ont présenté le 9 avril 2010 quatre pièces de théâtre tirées des Contes de la Rue Broca de Pierre GRIPARI. Leur préparation s'est étalée sur plus de 11 séances de répétition, encadrée par Sarah Barraux et Jean Cyril Vadi, comédiens et metteur en scène.



Ce fut un spectacle impressionnant eu égard au nombre d'acteurs, et apprécié des parents qui étaient nombreux à chacune des représentations de 18 h 30 à 21 h 30.

Tous se retrouvèrent à la buvette mise en place par le Sou des écoles.

Christian Sarté



Charpente, couverture, zinguerie, maisons à ossature bois Photovoltaïque, éco-projets...



1251, route du Vieux Moulin - 38850 BILIEU Tél. 0476556776 - Fax: 0476556055 f.salvi@charpentebrochier.fr



#### **Assistante Maternelle**

Assistante Maternelle un métier à 100 % et qui n'est pas de tout repos même si celle-ci travaille à son domicile. Le rôle de l'assistante maternelle est d'accueillir, éduquer, nourrir, être à l'écoute de l'enfant et de ses parents.

#### Le statut:

Depuis quelques années les assistantes maternelles doivent suivre des formations obligatoires permettant d'obtenir leur agrément, pour 1 à 5 enfants/jour, renouvelable tous les 5 ans. Un contrat écrit lie les parents et les assistantes maternelles pour définir le rôle de



chacun: les horaires et congés, les rémunérations, les autorisations, les assurances, etc.

Par ailleurs les parents bénéficient d'aides diverses: Caisse d'Allocations Familiales, réductions d'impôts, gratuité des cotisations d'URSSAF, certaines aides de l'employeur.

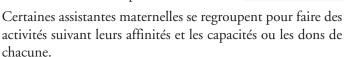
Chacun des partenaires peut se dégager du contrat par lettre recommandée.

La puéricultrice du centre de PMI assure un suivi ponctuel pour toutes les assistantes maternelles du secteur, de plus le Relais Assistantes Maternelles (RAM) permet la rencontre des « nounous » et des enfants. C'est un lieu d'écoute, de partage, d'accueil, de rencontre et d'information.

#### Journée type:

une journée peut commencer tôt, 6 h 00 et finir tard, 20 h 00:

- L'accueil
- Petit-déjeuner de l'enfant
- Habillage, change plusieurs fois dans la journée
- Sieste pour les plus petits
- Activités et jeux manuels, promenade, bibliothèque, sortie RAM
- Repas
- Sieste
- Goûter
- Jeux
- Et sortie selon le temps



Après le départ des enfants elles doivent préparer les repas, faire le ménage, etc.

#### Conclusion:

Les assistantes maternelles travaillent dans la souplesse, la disponibilité, sans compter leurs heures.



## VIE LOCALE

## **Anciens Combattants**

La cérémonie du 8 mai a, en ce 70<sup>e</sup> anniversaire de la seconde guerre mondiale, revêtu un caractère tout particulier.





En effet, ce fut l'occasion pour Jacques Mercatello de remettre aux deux anciens combattants de ce terrible conflit résidant dans notre commune, Monsieur Marcel Eymery et Monsieur Joseph Micoud, le Diplôme d'Honneur aux Anciens Combattants de la Seconde Guerre Mondiale.

Pierre-Yves Coussinet, correspondant aux armées

### LOCOACTIVE...

une réussite



Les communes de Bilieu, Charavines et Le Pin se sont regroupées pour proposer, sous l'encadrement de Patrice Monard, des activités de découverte, « équilibre et pleine nature » couvrant tant la danse, les arts du cirque, le VTT, le nautisme et les sports de combat.

Depuis le 17 mars, près de 90 jeunes de 8 à 18 ans se relaient de 9 h 00 à 18 h 00 chaque mercredi et samedi, et du 12 au 23 avril pour les vacances de pâques.

Les communes précitées ont su trouver un palliatif à la fermeture de l'animation jeunesse proposée jusqu'alors par l'AFR.

Christian Sarté

#### Permanences, Renseignements, Inscriptions:

Patrice Monard - Port.: 0683104177

## Informations paroissiales

Le Relais du Tour du Lac organise un concert le vendredi 4 juin à 20 h 30 à l'église Saint-Pierre de Charavines. Ce concert regroupant 125 choristes des chorales « La Stephanelle » de Saint-Etienne-de-Crossey et « Parenthesis » d'Angleterre interpréteront, entre autre, l'ALLELUJAH de Léonard COHEN, et le REQUIEM de Gabriel FAURE.

Les fonds recueillis serviront à la scolarisation 2010/2011 de jeunes enfants de KPEKPLEME au TOGO.

#### Calendrier des Messes:

- Charavines: le samedi 5 juin à 18 h 00, le dimanche 6 juin à 10 h 30, le samedi 12 juin à 18 h 00, le samedi 19 juin à 18 h 00, le dimanche 27 juin à 10 h 30
- ➡ Bilieu: le dimanche 20 juin à 10 h 30
- Montferrat: le vendredi 11 juin à 10 h 00, le samedi 26 juin à 18 h 00
- Saint-Michel de Paladru: le dimanche 13 juin à 10 h 30

## La Bibliothèque Muncipale de Chirens

### vous accueille

Depuis janvier 2010, les communes de Bilieu et Chirens ont signé une convention d'intercommunalité pour le développement et l'utilisation de la Bibliothèque Municipale de Chirens.



Dans ce cadre, depuis la rentrée scolaire, les enfants de l'école bénéficient d'animations (lectures, rencontres d'auteurs, projections...) et des documents prêtés par la bibliothèque.

De plus, la Bibliothèque Municipale est ouverte à tous. Vous pouvez venir librement pour lire, feuilleter livres et magazines, utiliser les ordinateurs, visionner un cédérom ou un DVD, passer un moment agréable...

Si vous souhaitez emprunter des ouvrages, il faut souscrire à un abonnement (valable un an de date à date).

#### Tarifs 2010-2011:

	Chirennois, billantins et massieutins	extérieurs
Jusqu'à 14 ans	gratuit	gratuit
Adultes	12€	13€

Avec cet abonnement, vous pouvez emprunter 4 livres (romans, BD, manga, albums, documentaires...), 2 magazines (plus de 20 abonnements en cours), pour adultes et enfants; et 1 cédérom et 1 DVD pour les adultes.

#### Horaires d'ouverture:

Lundi: de 16 h 00 à 19 h 00 Mercredi: de 10 h 00 à 12 h 00

et de 14h00 à 18h00 Jeudi: de 16h30 à 18h00 Samedi: de 9h30 à 12h30

Pour plus d'informations, vous pouvez visiter le site Internet de la Bibliothèque Municipale à l'adresse:

www.bibliotheque-municipale.chirens.fr



À partir du site vous avez accès au catalogue de la bibliothèque (tous les livres, magazines, cédéroms et DVD que vous pouvez trouver à la bibliothèque). Vous aurez ainsi accès à des informations sur les documents (titre, auteur, résumé, sujets, couvertures...) et la possibilité de les réserver. De plus, à partir de la carte d'adhérent, vous pouvez consulter la liste des différents emprunts que vous avez effectués à la bibliothèque, ainsi que la date de retour.

De même un blog « coup de cœur », idées de lectures est consultable à l'adresse : <a href="http://bmchirens.blogspot.com/">http://bmchirens.blogspot.com/</a>

#### ÉLECTRICITÉ

Alarme Intrusion
Automatisme portail
Contrôle d'accès
Vidéo surveillance
Détection incendie



Joël TERPEND 313 route René Impériali 38850 BILIEU

Tél./Fax: 0476557328 - Portable: 0607566350

e-mail: JTD38@wanadoo.fr



## VIE ASSOCIATIVE

## La coordination gerontologique

La coordination gérontologique du Canton de Virieu-sur-Bourbre, a été créée en 1983. Son but est de coordonner les initiatives existantes et entreprendre des études de besoins en matières d'action sociale pour les retraités du canton, en collaboration avec les différents partenaires.

Présidée par Daniel Vitte pendant plusieurs années, c'est Noëlle Gasnier qui occupe désormais cette fonction. Cette association composée d'élus et de retraités issus de chacune des 14 communes du canton est ouverte à tous les retraités de celui-ci.

Au fil des années, la coordination a abordé beaucoup de sujets: bilan de santé, participation au déplacement des personnes âgées vers La Tour du Pin, réalisation d'un livre « mémoires en images du canton », et diffusion d'une vidéo sur la « mémoire de captivité 39-45 ».

En 2008, la coordination a signé une convention avec M. Boyer (directeur de la maison de retraite les Tournelles à Virieu) et a défini l'aide qu'elle pourrait amener aux résidents: aide aux sorties (zoo Fitilieu, cirque à Grenoble), aux courses, participation aux jeux (loto, scrabble), lecture du journal, parler des vieux métiers, dicter des poésies, chant tous les 15 jours, tenue du stand au marché de Noël, animation au barbecue et à la journée avec les voitures anciennes. Une douzaine de membres de notre association est bénévole.

Pour une bonne collaboration, plusieurs ont intégré l'équipe « animation » de la maison de retraite.

Cette année, notre sortie culturelle nous a conduits à Vienne, cité Gallo Romaine avec visite du musée et site archéologique de St Roman en Gal.

En mai, certains membres ont révisé leur code de la route avec une séance sécurité routière, remise à niveau du code. Certains de nos membres ont participé aux réunions « d'entre-temps », (implication dans le programme « aide aux aidants »), ainsi que de la Corta (Coordination Territoriale pour l'autonomie) en vue de la préparation du forum qui s'est déroulé à St Clair de la Tour.

La rencontre annuelle des coordinations des cantons de Morestel, La Tour du Pin, Saint-Geoire-en-Valdaine et Virieu-sur-Bourbre, qui permet d'échanger, de comparer et de faire le bilan de l'année écoulée s'est déroulée à Morestel et s'est clôturée par la visite du Centre de formation des apprentis à Montalieu, qui a été très intéressante.

Un moment important a été le spectacle/débat qui a eu lieu à Valencogne le 23 octobre 2009, « j'habite à côté de chez moi », par l'association « quand Fanny », une soirée forte en émotion. La coordination est également à l'origine des ateliers mémoires « pac euréka » animés par la M.S.A, le premier atelier a débuté à l'automne 2009, à votre demande, il peut y en avoir d'autres. En janvier, nous nous retrouvons autour de la brioche pour fêter la nouvelle année.



Si vous avez envie de participer à nos travaux, vous pouvez contacter le délégué de votre commune ou la présidente Noëlle Gasnier (Saint-Ondras).

### Mouvement art et expressivité

propose deux ateliers

animés par Florence ESCAICH-PAQUIEN diplômée Somato-PsychoPédagogue et Art & Thérapie

#### La Gymnastique Sensorielle

Elle offre un moment de détente et de Bien-être, à l'écoute de notre mouvance interne en suivant la physiologie du geste. Elle soulage le corps de ses incohérences gestuelles et permet de rééquilibrer les troubles de la posture. L'apprentissage du mouvement codifié repose sur une chorégraphie de gestes simples mais effectués dans une lenteur inhabituelle. Elle contribue à une meilleure qualité de présence à soi et aux autres. Sa pratique enrichit notre proprioception et le sens kinesthésique développant aussi notre attention notre perception et notre mémoire.

Le mercredi soir de 19 h 00 à 20 h 00 Salle Belledonne - 1<sup>er</sup> étage de la Mairie de BILIEU

#### L'atelier peinture

Il accueille toute personne désireuse d'exprimer sa créativité suivant la technique qui lui convient dans un cadre amical. Recherche personnelle et travail en groupe (une fois par mois) pour améliorer son dessin.

**Les techniques picturales utilisées:** huile - pastel - aquarelle - acryliques - gouaches-encres...

Pour adultes et adolescents, tous les mercredis (hors vacances scolaires) de  $14\,h\,00$  à  $16\,h\,30$  Salle Pinéa (ancienne école) - Mairie de Bilieu

Exposition le 29 mai Salle Pinéa à Bilieu Venez nous rendre visite lors de cette exposition

#### **Contact:**

Florence ESCAICH-PAQUIEN

Tél.: 0476066307 - Port.: 0672814022

E-mail: fliolio.paquien@orange.fr

## VIE ASSOCIATIVE

## Le comité de jumelage de Bilieu

## organise des séances d'initiation à l'italien

Le Comité de Jumelage de BILIEU organise depuis peu des séances d'initiation à l'italien auprès des élèves de deux classes du groupe scolaire « Petit Prince ».

Cette initiative s'inscrit, avec le soutien de la municipalité, pour le Comité de Jumelage tout naturellement dans la volonté de continuer à développer les liens qui unissent les villages de Bilieu et Ghiffa, petit bourg superbe situé sur les bords du lac Majeur.

Déjà l'an passé, une opération de communication, d'information et de sensibilisation avait été menée avec la collaboration de l'équipe enseignante auprès de la totalité des enfants de l'école. Il s'agissait avant tout de présenter le village de Ghiffa, de faire le parallèle avec celui de Bilieu au moyen d'un diaporama ludique et d'évoquer tous les liens qui unissent ces deux villages.

S'en est suivi le démarrage d'une correspondance scolaire entre deux classes de l'école de Ghiffa et deux classes de Bilieu, celle de Sabine Menabreaz, CE2 et celle de Béatrice Casel, CE1.

La motivation des enfants était déjà au rendez-vous pour l'apprentissage des premiers rudiments de cette langue. Plus de 30 élèves se sont déclarés intéressés, nécessité donc de constituer deux groupes d'apprenants. L'encadrement est assuré par les membres du Comité de Jumelage ayant bien entendu des compétences dans cette langue.



Michel Magnin-Robin, l'équipe composée de Gérard et Nadine Campione, Françoise et Jacky Lerda, Marie-Christine Dhien, Maria Carmela Cutillo. Ces bénévoles, à tour de rôle, prennent en charge les enfants avec le souci d'assurer la continuité nécessaire.

Il ne reste plus maintenant aux enfants qu'à se familiariser avec les premiers rudiments de cette langue, de l'utiliser pour communiquer avec leurs petits amis italiens à l'occasion de la correspondance scolaire et de les accueillir encore mieux lors de leur venue à Bilieu les 28, 29 et 30 mai prochains.



Le Comité de Jumelage s'est associé au Comité des Fêtes et a participé avec ses amis italiens à la foire artisanale. Cela a été l'occasion de découvrir et d'apprécier l'artisanat local italien avec ses artistes locaux et de goûter aux spécialités italiennes que les producteurs transalpins nous ont permis de découvrir.

Le président, Gérard Campione

## Activité de l'ACCA Saint-Hubert de Bilieu

Si les 25, 26 et 27 mars certains Billantins ont aperçu des phares dans la nuit sur les chemins de campagne, ce n'est pas parce que les loups ont de nouveau investis notre commune. Ce sont les chasseurs qui effectuaient des comptages de chevreuils et de lièvres. Ces comptages de printemps permettent de fixer les quotas de prélèvement pour la prochaine saison de chasse. Il est communément admis que lors de ces comptages on ne voit que 30 % environ du gibier présent sur le territoire. Cette année nous avons vu environ 25 chevreuils et une dizaine de lièvres par soirée malgré deux soirs avec de mauvaises conditions climatiques. Les quotas pour la prochaine saison seront de 10 chevreuils (imposé par le GIC auquel nous adhérons) et 10 lièvres. Par rapport aux 3 dernières années le cheptel est stable sur la commune.

Le 17 avril, un repas fricassée de chevreuil a été organisé pour les participants aux battues et leurs conjoints.

Le président, René Belmain

## --- VIE ASSOCIATIVE

## Amicale des Donneurs de Sang du Lac Bleu



#### Donner son sang est un acte volontaire,

La participation aux différentes collectes organisées par l'amicale sur les 3 communes, Bilieu, Charavines, Le Pin, est très facile. Des prélèvements sont pratiqués par les infirmiers et les médecins de l'EFS (Établissement Français du Sang).

## Un appel urgent est lancé pour les prochaines collectes qui auront lieu:

- le 28 juillet 2010 à Charavines de 9 h 00 à 12 h 00 et 17 h 00 à 20 h 00 - le 3 novembre 2010 au Pin de 9 h 00 à 12 h 00 et 17 h 00 à 20 h 00



Les prélèvements étant en régression, il est important que chacun se mobilise, donneurs habituels et surtout nouveaux donneurs, cet appel est surtout lancé vers les jeunes générations. Faire ce geste est essentiel. Chacun de nous peut être un jour confronté à un besoin de sang pour l'un de ses proches. Tirons donc les conclusions qui s'imposent.

En pratique un homme peut donner son sang 6 fois par an jusqu'à l'âge de 70 ans, pour les femmes les dons sont limités à 4 par an. Le prélèvement dure en moyenne 10 minutes et est effectué avec du matériel à usage unique. Il n'y a donc aucun risque d'infection et de contamination possible. Lors de chaque don 7 échantillons de sang sont pris pour analyse et les résultats stockés par les services de l'EFS.

Alors plus d'hésitation! Les jeunes des 3 communes sont cordialement invités, ils seront reçus chaleureusement par le personnel médical de l'EFS et par les membres bénévoles de l'association. Le bénévolat est un acte citoyen et implique un engagement sincère. Notre association, outre les collectes de sang dans les 3 communes, organise chaque année un voyage qui rencontre un vif succès. En 2009 notre destination était Oyonnax avec le Musée de la Plasturgie et Saint-Claude avec le Musée de la Pipe et du Diamant, nous étions 65 joyeux amicalistes. Nous organisons également chaque premier samedi de février notre loto qui nous permet de conduire une

action caritative et de solidarité. Cette année, plus de 500 personnes étaient présentes à la salle des Cèdres à Charavines pour glaner les nombreux et beaux lots mis en jeu grâce à nos généreux donateurs.

Ainsi, le 19 mars 2010 nous avons pu remettre un chèque de 2800 € à la Présidente de l'Association Arc-en-ciel, association qui réalise les rêves des enfants malades ou en fin de vie.

Le Président Gérard Gonon ainsi que tous les membres de l'Amicale remercie chaleureusement toutes les personnes qui par leur présence nous ont permis de pouvoir réaliser cette action. Nous vous attendons donc nombreux à nos prochaines collectes et surtout n'oubliez pas: le sang, c'est la vie.

## Le Comice Agricole à Saint-Ondras

Les 21 et 22 août 2010, le Comice Agricole du Canton de Virieu se déroulera à Saint-Ondras. Le thème de cette grande fête rurale est L'EAU.

Depuis 2007, les Ondrasiens restaurent un petit moulin dont la mairie est propriétaire. Le comité des fêtes de cette commune organise, planifie le travail des bénévoles. C'est pour cette raison que le thème de l'eau a été retenu par les Ondrasiens, et aussi pour sensibiliser le public aux problématiques liées à l'eau. L'industrie métallurgique est grande consommatrice d'eau pour la fabrication d'objets en aluminium (125 millions de litres d'eau pour fabriquer 1 tonne d'aluminium). À l'occasion de ce Comice, la commune de Saint-Ondras souhaite sensibiliser en invitant les communes à recycler les canettes en aluminium. Un classement des communes sera établi en fonction du nombre de canettes collectées et donnera des points pour le palmarès final.

Un point de collecte communal sera mis en place sur le parking derrière le monument aux morts. Nous invitons les Billantins, sensibles à cette opération et voulant aider le comité des fêtes, à déposer les canettes aluminium à l'endroit prévu à cet effet.

Chaque commune devra réaliser une mini-construction fonctionnant avec la force de l'eau, chaque création sera amenée sur le terrain du Comice le dimanche 22 août. Nous invitons les Billantins à réfléchir sur la fabrication d'un ouvrage et à faire part à un membre du Comité des fêtes, de son idée.

Le Comité des fêtes est toujours à la recherche de bénévoles, si vous avez la fibre associative, n'hésitez pas à nous contacter.

#### **Contact:**

Éric BEHAL - Port.: 0620302417

## Le souvenir français

#### Qu'est-ce que le Souvenir Français?

Née en 1872 en Alsace et en Lorraine occupées, fondée à Neuilly-sur-Seine en 1887 et régie par la loi de 1901, reconnue comme établissement d'utilité publique en 1906,

#### l'Association Nationale du Souvenir Français a pour vocation de:

- Conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France, tout au long de son histoire, ou qui l'ont honorée par de belles actions, notamment en entretenant leurs tombes ainsi que les monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'étranger. Chaque année, il entretient, rénove et fleurit plus de 130 000 tombes, restaure plus de 250 monuments, réalise 40 stèles et monuments commémoratifs, organise des visites scolaires sur les lieux de mémoire, organise également des conférences et des expositions.
- Transmettre le flambeau du souvenir aux jeunes générations en leur inculquant, par le maintien du souvenir, le sens du devoir, l'amour de la Patrie et le respect de ses valeurs. Non politisé, non revendicatif, distinct des associations d'anciens copmbattants, veillant au bénévolat de ses responsables et à la rigueur de sa gestion, le Souvenir Français se renouvelle sans cesse; il est fier de son passé, plus que séculaire, vigilant quant à son efficacité présente et confiant en son avenir, puisque sa triple mission n'est pas limitée dans le temps.

#### Une présence... des actions

Le souvenir Français, association Patriotique, distincte des associations d'anciens combattants, est ouvert à tous ceux qui souhaitent participer, en toute indépendance politique ou confessionnelle, à la sauvegarde du souvenir de nos aïeux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté.

Le Souvenir Français réunit en France près de 200 000 adhérents répartis en 1 700 comités locaux et 98 délégations régionales, ainsi que 68 représentants à l'étranger.

#### Quelle sont ses ressources?

#### Elles proviennent essentiellement de la générosité publique:

- Cotisations annuelles de ses membres et groupes affiliés,
- Produit de la quête nationale du 1er novembre, effectuée par des bénévoles à la porte des cimetières,
- Dons et legs bénéficiant de la déduction fiscale.



#### La revue du Souvenir Français

L'association édite une revue trimestrielle. C'est un moyen d'information, de connaissance et de liaison, entre le siège, les délégations, les comités et les adhérents.

#### Ensemble, sauvegardons notre mémoire

Le Souvenir Français compte sur vous pour participer à cet effort collectif et, dans votre région, maintenir et renforcer la mémoire de tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour nos libertés.

#### Devenons membre du Souvenir Français

Grâce à votre aide et à votre participation, ensemble nous pourrons pérenniser cette mémoire et transmettre aux jeunes générations, les valeurs de dévouement, de respect et de tolérance dont ont su faire preuve nos aïeux, par le sacrifice de leur vie pour notre liberté d'aujourd'hui. Pour tous renseignements, et pour soutenir la totalité de nos bénévoles, pour adhérer, faire un don ou un legs à l'Association, s'abonner à la revue.

#### Contacter « Le Souvenir Français »:

1028, route de Charavines 38 850 BILIEU Tél. 0476556632

#### Do Ré Mi Fa Sol Lac

Nous avons organisé le vendredi 7 mai 2010 à la salle du Carré d'Ars au Pin, sous la baguette de Katia Rey notre professeur de piano, une soirée autour de TCHAÏKOVSKY. Musiciens de l'école de musique, professeurs, musiciens confirmés, chorale, pianos, violons, cuivres, accordéons se sont retrouvés pour découvrir, au travers d'un récit qui raconte sa vie et son époque, la genèse de son œuvre et celle de certains de ses contemporains: CHOPIN, GOUNOD. Cette soirée, nouvel essai de l'école de musique, a permis une première approche de la musique classique.

L'audition de l'école de musique aura lieu le vendredi 11 juin à 20 h 00 à l'Espace Chartreuse de Bilieu, tous nos musiciens en duo, trio ou ensemble seront heureux de vous accueillir pour vous présenter le résultat du travail de leur année.

Nous tenions à remercier tous les gens qui de près ou de loin ont permis la réussite de notre après-midi chorale pour HAÏTI le dimanche 7 février. Nous avons pu envoyer un chèque de 1 276 € à Fondation de France pour soutenir les sinistrés.

#### Pour tout renseignements:

Tél.: 0476063428

La Présidente, Olivia Martinez

## VIE ASSOCIATIVE

## Yacht-club

#### Grenoble Charavines

#### Voile et kayak sur le lac avec le Yacht-club

Le Yacht-club poursuit son action sur trois axes: sport, tourisme et éducation de la jeunesse.

#### Sport?

Fort de 240 licences sportives, le YCGC est 31e sur les 436 clubs du classement sportif national « Dériveur » de la Fédération Française de Voile. Ceci grâce à ses 50 coureurs, dont 27 jeunes, qui s'entraînent toute l'année dans le cadre de l'école de sport.



#### Tourisme?

Visiteurs et habitants de la région viennent découvrir la navigation grâce aux stages et aux locations « voile » et « kayak », ainsi qu'aux sorties « Découverte du lac » sur les thèmes « Flore et faune » et « Histoire et archéologie ».

#### Education de la jeunesse?

Toute l'année, les groupes de jeunes (écoles, collèges, MJC, centres aérés) viennent apprendre la navigation et découvrir les valeurs d'exigence et de fair-play qu'elle implique.

Les 5 et 6 juin, à l'occasion de la Fête Nationale du Nautisme, les trois clubs du lac (l'Aviron du Lac Bleu, le SPAC et le Yacht-club) tiendront « Portes ouvertes » pour que tous puissent venir découvrir gratuitement l'aviron, le kayak et la voile.

#### **Contact:**

Tél.: 06 59 92 54 57 Tél.: 06 11 40 03 41

Mail: webmaster@ycgc.org Internet www.ycgc.org



#### Le FC BILIEU recrute...

Le vendredi 7 mai le Président du F.C.Bilieu a réuni les joueurs, seniors et vétérans, les coachs, ainsi que des élus, en préparation de l'assemblée générale du club qui se tiendra le 19 juin 2010, et pour faire un point sur le club et les rôles de chacun.



De longs échanges ont eu lieu, chacun apportant ses impressions sur la saison, et le Président a vivement insisté sur une implication plus forte de tous les membres de l'association. Il a ainsi souhaité pouvoir compter sur les vétérans et les élus pour, même ponctuellement, assister les membres du bureau lors des différentes manifestations.

Cet appel a été reçu 5 sur 5, puisque 6 membres au moins constitueraient un nouveau bureau « élargi », sans que les fonctions aient été attribuées (cela se fera lors de l'Assemblée Générale.), puisque deux vétérans ont assuré de leur soutien actif, et qu'également les deux élus présents à cette réunion répondront présents pour une aide ponctuelle.

Enfin, en prévision de la saison 2010-2011, un appel a été lancé pour recruter des joueurs de 18 à 30 ans et renforcer des effectifs trop restreints pour assurer une bonne saison.

#### **Vous pouvez contacter:**

Thierry Alfred Génovèse

## VIE ASSOCIATIVE

## **Association Ninon Soleil**

## Aide aux enfants gravement malades

L'association Ninon Soleil remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à nos manifestations en 2009 pour aider les enfants gravement malades. Tous les bénéfices ont servi, entre autres, à l'achat de matériel médical et de confort pour les enfants du service d'oncologie pédiatrique du CHU de Grenoble, à subventionner les clowns ainsi que l'école de l'hôpital, à pérenniser les Perles de Ninon, Perles du Courage et à mettre en place l'Art Thérapie...

Grâce à vous, notre combat pour aider les enfants gravement malades se poursuit et s'intensifie.

## L'année 2010 s'annonce très riche en événements:

- La marche du Géant les 3 et 4 juillet à Buis les Baronnies: organisée par l'Association Dans les Pas du Géant au profit de l'Association Ensemble avec Benoît de Nice. On va tenir un stand d'information sur le don de moelle osseuse pendant 2 jours. Il y aura un stand de prérecrutement de donneurs de moelle osseuse. C'est un week-end festif avec des démonstrations de sports, un tournoi de foot, un trail, des randonnées...

Nous vous informons également que la semaine nationale d'information pour le don de moelle osseuse se déroulera dorénavant chaque année au mois de mars. Après le succès de la campagne de recrutement du mois de septembre qui fut une première nationale, nous comptons organiser un autre mode de recrutement dont nous vous parlerons plus tard.

- Fête de Ninon Soleil le 11 septembre: buvette, repas (grillades, frites...), animations diverses et variées (balade moto le matin, grande parade défilé autour du lac, modélisme, musique, danse, claquettes, démonstrations sportives, hip hop), lâcher de ballons...
- Dîner concert à l'automne
- Perles de Ninon, Perles du Courage: ce programme a encore été primé par les Pièces jaunes et l'Institut National contre le Cancer. Grâce à ces subventions, le programme continue et s'étend. Il rencontre toujours autant de succès au CHU de Grenoble. Nous allons créer une Charte des Perles de Ninon, Perles du Courage car d'autres hôpitaux sont intéressés (Toulouse, Montréal, Paris...)
- L'Art Thérapie, le programme continue également pour les ados de l'hôpital. Voilà un petit témoignage de Pascale, l'art thérapeute: L'ado qui fréquente le plus assidûment l'atelier en est à sa 11e séance. Dans cet atelier, elle exprime ses révoltes contre la maladie, ses peurs et ses chagrins éprouvés lors de l'annonce du cancer. En réalisant son autoportrait, elle tente de capter dans le miroir celle qu'elle est et deviendra...
- Infos sur le don de moelle osseuse, l'information continue dans les collèges, lycées et entreprises.



Site: ninonsoleil.org

Mail: ninonsoleil@wanadoo.fr

## Nous vous parlerons dans le courant de l'année d'autres projets qui se préparent:

La traversée de l'Atlantique à la rame avec Kamel, de l'Atlantique à la Méditerranée à pied avec Bernard, le marathon par équipes en novembre, les camions Ninon Soleil pour le don de moelle osseuse...

Plus que jamais, pour les enfants malades, restons mobilisés et solidaires

Merci à tous et à bientôt.

L'équipe de Ninon Soleil

## Capucine et sac à dos

Pour les vacances de cette année 2010 et dans le cadre d'un programme élaboré à partir des activités de différents partenaires de la région, "Capucine et Sac à dos" propose des sorties pédestres dans le Pays Voironnais:

6 juillet - Le Vallon de la Fure partie II,

13 juillet - Hermite en Vouise,

20 juillet - La forêt quels arbres dans quels milieux?

27 juillet - La nuit d'étang

3 août - La Tour de Clermont et la Motte du Châtelard

10 août - L'homme dans la nuit

17 août - Lecture de paysage et écriture

26 octobre - L'agriculture d'hier et d'aujourd'hui,

2 novembre - L'arbre dans la ville.

Un autre programme, hors vacances scolaires, est en cours d'élaboration.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez me téléphoner, passer un mail à <u>csd38@yahoo.fr</u> ou vous rendre sur le tout nouveau blog: <u>www.capucine-et-sac-a-dos.fr</u>

Xavier Coquelet pour "Capucine et Sac à dos"

#### **Contact:**

Xavier Coquelet - Accompagnateur en montagne 10 impasse Cézanne 38 850 Bilieu

Tél.: 0476325897 - Port.: 0687615396

#### **OVA**

## association artistique et culturelle du tour du lac

#### Ateliers proposés

#### Bilieu:

- Ados et enfants: dès 6 ans le vendredi à 19 h 00 à la salle Pinéa. Technique de dessin peinture pour débutants et confirmés.
- Adultes: le mercredi à 20 h 30 à la salle Pinéa Étude de crayon, pastel, encre.

#### Paladru

- adultes: le mardi à 14 h 30 à l'école de St Pierre de Paladru Technique crayon/sanguine/fusain/et pastels secs et gras

#### Les stages du mois de juin:

mêmes jours, mêmes heures, mêmes lieux que les ateliers.

Bilieu: 4 mercredis à 20 h 30 à la salle Pinéa:

- Initiation de technique picturale égyptienne s'adaptant à des projets de fresque murale (pratiqué sur un format tableau A3)

**Bilieu:** 4 vendredis, stage enfants/Ados à 19 h 00 à la salle Pinéa

- découvertes et initiation d'autres techniques (cire chaude au fer à repasser/ou bombe, travail d'observation et de préparation avec gabarit selon sujet, pouvant préparer au travail de l'aérographie). Si nous utilisons des bombes, le travail s'effectuera dehors avec masque (fourni)

Paladru: 4 mardis à 14 h 30

à l'École de St Pierre de Paladru.

- Travaux à l'encre de chine dans quelques aspects différents. (choix du fluide ou du hachuré selon le modèle et le rendu recherché)

#### Tarifs:

Par stage de 4 séances d'1 h 30

(les mercredis ou vendredis: 25 €)\*

Par stage de 4 séances de 2 h 00 (les mardis): 30 € \*

\* + 10 € de participation aux frais des matériaux principaux

Mini-adhésion pour les non adhérents de 5 €

#### Stages de week-end ouverts à tous:

Initiation à la sculpture probablement sur Bilieu ou Le Pin ou Paladru.

26 et 27 juin de 10 h 30 à 18 h 00: Réalisé sur terre ou béton cellulaire puis sur une Saponite (pierre à savon tendre et à la finition aspect marbre poli) (pause pique-nique)

Tarif: 70 € + participation matériaux + mini-adhésion de 5 € pour les non-adhérents.

## Travaux exécutés le vendredi soir à Bilieu: enfants/ados



1er pastel sec perso. 10 ans



2<sup>e</sup> pastel sec perso.13 ans



Pastel gras et sec 12 ans confirmé

Travaux du mercredi soir Bilieu: adultes



Crayon adulte



Crayon adulte

## INSOUTE

## Petit poussin deviendra grand

#### Connaissez-vous le poussin géant de Bilieu?

Au détour d'une promenade champêtre, faites un passage « Chemin du Bernardin » pour admirer ce joli spécimen de 1,50 m superbement taillé dans du buis.

Bravo à son auteur qui ne manque pas d'imagination.

Pierre-Yves Coussinet



## NFOS DIVERSES

## Gîtes et Chambres d'hôtes

La loi n° 2009-888 de développement et de modernisation des services touristiques du 22 juillet 2009 (JO du 24 juillet 2009) et son décret d'application n° 2009-1652 du 23 décembre 2009 prévoient de nouvelles dispositions applicables aux meublés de tourisme et aux chambres d'hôtes.

Conformément à l'article 24 de la loi précitée qui insère un article L.324-1-1 au code du tourisme, toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme ou une chambre d'hôtes, doit en faire préalablement la déclaration auprès du Maire de la commune où se situe le meublé. Pour la saison touristique 2010, la déclaration devra être déposée en mairie de Bilieu avant le 1er juillet 2010. Un récépissé sera remis au déclarant. Le défaut de déclaration est passible d'une contravention de 3e catégorie. Des imprimés sont disponibles en mairie ou sur le site de la Préfecture de l'Isère: www.isere.pref.gouv.fr

## Élection des conseillers du Centre régional de la propriété forestière

Les élections pour le renouvellement des conseillers du Centre Régional de la propriété forestière représentant les propriétaires forestiers auront lieu au cours du premier semestre 2011. Sont électeurs, les propriétaires de parcelles boisées classées au cadastre en nature de bois gérée conformément à un document de gestion prévu à l'article 4 du code forestier ou d'une surface totale d'au moins quatre hectares et sise sur le territoire du même département et remplissant, en outre, les conditions prescrites à l'article R.221-9 du décret n° 2010-326 du 22 mars 2010.

Un projet de liste électorale départementale est consultable à la Préfecture, les Sous-Préfectures, la Chambre d'agriculture départementale, au Centre régional de la propriété forestière. Les demandes d'inscription ou de rectification sur la liste électorale doivent être adressées au Préfet de région, sous forme de demande écrite, avant le 30 juin 2010.

Informations au Centre régional de la propriété forestière 0472536090.

## **Utilisation** des appareils bruyants

L'arrêté préfectoral du 3 avril 1990 a fixé la réglementation en matière d'utilisation des appareils bruyants:

Les jours ouvrables de 8 h 00 à 12 h 00 et de

14h00 à 19h30

Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de

15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

## Les déchetteries

#### Site de Le Pin - Horaires d'ouverture:

Les lundis, mercredis, vendredis de 14h00 à 18h30 Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00



#### Site de Montferrat - Horaires d'ouverture:

Les mardis jeudis vendredis de 14 h 00 à 18 h 30 Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00



## INFOS DIVERSES

## État civil 2009



#### Naissances

BENISTANT Romane
BOMPARD Julia
BOUGRELLE Océane 16 avril 2009
CHAREYRON Mili
DE CASTRO Serena 10 mars 2009
DOVILLAIRE Apolline 18 août 2009
FLANDIN Téo
GALLO Thomas
GERVAUD Marion14 octobre 2009
MEUNIER-CARUS-LENOIR Etan27 janvier 2009
MEUNIER-CARUS-LENOIR Noa 27 janvier 2009
MILLET-PERRINMACREZ Alexandre . 28 mai 2009
PERRET Ombeline 26 juillet 2009

#### Mariages

IZAMBARD Phillipe	
et TOURET Anne	février 2009
MEUNIER-CARUS-LENOIR Rémi	
et GRIFFON Anne-Laure 12 sep	otembre 2009
PAPORELLO Marc	
et MATTER Isabelle	. 9 mai 2009

#### Décès

COLLET-BEILLON Henri 1er décembre 2009
GARAT MESLET Daniel 13 janvier 2009
RIOTON Jean-Louis
VIAL Andrée 8 mars 2009

### Liste électorale

Pour voter, l'inscription est obligatoire sur la liste électorale du lieu de domicile ou de résidence. Cette inscription permet de recevoir sa carte d'électeur et de connaître l'adresse de son bureau de vote. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 31 décembre 2010 au secrétariat de mairie de Bilieu, muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Sont concernées, les personnes de nationalité française ou ressortissants européens étant nouvellement installées sur Bilieu ou ayant atteint l'âge de 18 ans au plus tard le 28 février 2011, ainsi que toutes celles non inscrites sur la liste électorale

### Le recensement militaire

Les jeunes gens, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du mois suivant.

Cette démarche peut toutefois être effectuée dès le 1er jour du mois de leur 16e anniversaire.

Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.

## Les pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde, appeler le numéro unique suivant: 0476911099

## Les numéros d'urgence

SAMU15
Police
Pompiers18
Appel d'urgence européen112
Accueil sans abri
Enfance maltraitée
Centre anti-poisons de Lyon0472116911

## **Passeports**

Depuis le 14 mai 2009, les demandes de passeports biométriques doivent être déposées dans les mairies habilitées par la Préfecture de l'Isère, soit pour notre secteur Voiron, La Tour du Pin et Le Pont de Beauvoisin. Cependant, nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat de mairie de Bilieu qui vous remettra l'imprimé « cerfa » et la liste des pièces à joindre à votre dossier.

## Collecte de textiles usages

Une nouvelle entreprise de recyclage de textiles « Alpes Textiles Environnement », s'est installée sur le département de l'Isère dont les objectifs sont de contribuer à la protection de l'environnement et de créer des emplois

Bilieu a passé une convention avec cette entreprise pour l'implantation d'un conteneur de collecte de vêtements, textiles usagés, linge de maison, chaussures ou articles de maroquinerie. Ce conteneur sera installé prochainement sur le parking derrière le monument aux morts à côté des bacs à verre.

## INFOS DIVERSES

## **NUMEMORIS**

Numemoris a pour but l'archivage et la mise en ligne des images du passé du Pays Voironnais.

Le principe: une base d'images (cartes postales, photos anciennes papier ou plaques de verre) d'accès gratuit avec une fonction RECHERCHE et des mots clés.

#### Ses applications:

Sauvegarde, connaissance et transmission de ces images aux générations présentes et à venir.

Outil de recherche pour les collectionneurs, les historiens, les environnementalistes...

Outil pédagogique pour les écoles.

Outil de dialogue avec les anciens et un support pour recueillir leurs souvenirs.

Mise en place d'un réseau actif entre les différents partenaires.

C'est un projet collectif initié par l'AHPPV en collaboration avec les associations, les communes et les particuliers.

Vous souhaitez consulter la base?

http://numemoris.free.fr

Vous souhaitez participer?

numemoris@free.fr ou 09 52 29 54 31

## Accueil des nouveaux arrivants

La réception organisée en l'honneur des nouveaux arrivants est devenue une tradition depuis quelques années. Cette cérémonie concerne les personnes ayant emménagé sur Bilieu depuis environ une année. Si vous n'avez pas reçu d'invitation, faites-vous connaître auprès du secrétariat de mairie. Monsieur le Maire et son Conseil Municipal recevront les nouveaux billantins le samedi 12 juin 2010 à 11 h 00 salle du Conseil de la Mairie.

## Sapeur-pompier volontaire,

pourquoi pas vous?

Espace Chartreuse

(Commission animation)

De 16 à 55 ans, homme ou femme, devenir sapeur-pompier volontaire n'est pas un challenge impossible à relever. Être motivé et vouloir venir en aide aux autres sont certainement les clés de cet engagement. En mars, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère conduit une nouvelle campagne de recrutement. Pour rejoindre les 4500 sapeurs-pompiers volontaires isérois, n'hésitez pas à vous présenter à la caserne la plus proche de chez vous, le chef de caserne vous donnera tous les renseignements nécessaires.

Toutes les informations sur www.sdis38.fr.

### Calendrier des manifestations

Juin			
Vendredi 11 juin	Audition de fin d'année	Espace Chartreuse	(Do Ré Mi Fa Sol Lac)
Samedi 19 juin	Fête de la Musique	Espace Chartreuse	(Comité des Fêtes)
Samedi 26 juin	Kermesse	Groupe Scolaire Petit Prince	(Sou des écoles)
Juillet			
Samedi 10 juillet	Feu d'artifice et bal populaire	Stade du Grand Bois	(Commission animation
	à partir de 22 h 00	Comité	des Fêtes/Football Club)
Août	and the same of th		

Se	pte	mb	re

Samedi 14 août

ou dimanche 15 août

Samedi 11 septembre La Fête de Ninon Soleil Stade du Grand Bois (Ninon Soleil)

Concours de Pétanque

à partir de 13 h 30

#### Octobre

Samedi 16 octobre Soirée dansante Espace Chartreuse (Comité de Jumelage)
Samedi 22 octobre Halloween Espace Chartreuse (Sou des écoles)

Le Petit Billantin - n° 20 - juin 2010